



Chères consœurs et confrères,

En mars dernier, j'avais espéré accueillir plusieurs d'entre vous à la première conférence nationale annuelle sur la prévention de l'exploitation et des abus sexuels (PSEA) en coopération internationale. Malheureusement, nous avons dû reporter l'événement en raison de la pandémie COVID-19.

L'événement ayant été reporté, je profite de l'occasion pour vous présenter *Digna, le Centre canadien pour la prévention de l'exploitation et des abus sexuels (PSEA) en coopération internationale*. Ce nouvel outil de soutien à la PEAS destiné aux organisations du secteur canadien de l'aide humanitaire et du développement international est le résultat d'un partenariat entre le Conseil canadien pour la coopération internationale (CCCI) et Affaires mondiales Canada (AMC).

Digna - le mot latin pour "digne" - est plus qu'un centre de ressources en ligne hébergé par le CCCI. Il s'agit d'un réseau croissant de professionnel.les expérimenté.es, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur de notre secteur, qui collaborent pour soutenir et promouvoir les meilleures pratiques au sein des organisations canadiennes afin de s'assurer que nous sommes dignes de la confiance que nous accordent les Canadiennes, les Canadiens, nos partenaires et celles et ceux qui bénéficient de l'aide canadienne. Nous avons de nombreux projets pour les années à venir, mais je voulais me concentrer, dans cette courte lettre, sur les besoins immédiats en ce moment critique où vous êtes à élaborer vos réponses à la COVID-19.

L'expérience des pandémies et des situations d'urgence passées a montré que l'exploitation et les abus sexuels (EAS) sont plus fréquents en temps de crise. Si bien nous nous mobilisons toutes et tous pour faire face aux principales conséquences de cette situation d'urgence, il est tout aussi important que nous tenions compte du risque accru d'EAS dans nos programmes et que nous prenions des mesures concrètes pour les prévenir. Je sais que nous jonglons toutes et tous en ce moment avec de multiples urgences et des adaptations sur tous les plans, tant sur le plan personnel que professionnel. Dans ce contexte, je souhaite recommander quatre mesures faciles que votre organisation peut prendre dès maintenant pour continuer à progresser dans l'adoption des meilleures pratiques de PEAS, même en cette période stressante.

1. **Identifiez une personne ressource au sein de votre organisation** pour le personnel, les bénévoles et les bénéficiaires et assurez-vous que cette personne soit en lien avec [Digna](#). Il n'est pas nécessaire que ce soit un.e expert.e en matière de PEAS. Les compétences et les ressources existent dans le secteur et Digna sera là pour vous y référer ou vous apporter son soutien. Ce qui importe, c'est de désigner une personne qui servira de lien vers les ressources. N'oubliez pas de nous envoyer les coordonnées de la personne ressource de votre organisation à l'adresse Digna.info@ccic.ca.
2. **Faites connaître votre code de conduite !** Sortez-le du classeur, de votre site web ou de votre tête ! Veillez à ce qu'il interdise explicitement tout type de comportement d'exploitation ou d'abus sexuels. Il doit également inclure les coordonnées de votre personne ressource. Si vous n'avez pas de code de conduite en vigueur, l'ACOCI dispose d'une [ressources](#) qui peut vous aider. À cette étape-ci, l'essentiel est que votre code de conduite énonce clairement vos attentes à l'égard du personnel, des bénévoles et des partenaires et les ressources à leur disposition si un cas venait qu'à être connu.
3. **Faites circuler votre code de conduite** auprès des employé.es, des volontaires, des partenaires internationaux (traduit dans les langues locales si possible) et auprès du grand public par le biais de votre site web.

4. **Rappelez souvent à votre monde les attentes de votre organisation à l'égard de la PEAS** et partagez régulièrement les coordonnées de votre personne ressource. Par exemple, envisagez d'avoir une diapositive d'ouverture standard pour vos réunions Zoom qui met en évidence ces informations ou une fenêtre contextuelle pop-up sur votre site web.

Nous vivons une période de changements et de crise, ce qui nous amène à relever de nouveaux défis. Cependant, comme l'a noté le Comité permanent interorganisations (CPI) responsable du plus haut niveau de coordination humanitaire au sein des Nations Unies :

"Comme pour toute urgence, la prévention et l'intervention en matière de PEAS devraient être au cœur de l'action humanitaire coordonnée. La crise ne crée pas de nouvelles responsabilités ; au contraire, les actions de PEAS pendant la pandémie COVID-19 devraient renforcer les engagements existants de PEAS pour protéger et aider les personnes recevant une aide humanitaire".

- Comité permanent inter-agences, 2020

Il y a beaucoup d'autres actions que vous pouvez poser pour PEAS dans votre programmation. Je sais qu'il peut être difficile de tout mettre en œuvre d'un seul coup. C'est pourquoi j'ai l'intention de vous guider à mettre en place les meilleures pratiques en matière de PEAS, pas-à-pas, en petites étapes simples, au cours des prochains mois. Pour ne rien manquer, je vous encourage à vous inscrire à la [liste de diffusion](#) Digna.

Très bientôt, vous trouverez aussi d'autres ressources sur notre [site web](#). En effet, plus de 40 expert.es membres du comité consultatif et des groupes de travail de Digna sont à pied d'œuvres pour partager les ressources existantes dans le secteur et créer celles manquantes grâce à une synergie incroyable pour notre engagement collectif, à l'échelle du secteur, en faveur de la protection de nos bénéficiaires. Si vous aimeriez contribuer à cet effort collectif ou partager certaines ressources de votre organisation, contactez-nous à l'adresse Digna.info@ccic.ca.

Digna est là pour vous aider à poursuivre votre progression en matière de PEAS - où que vous vous trouviez dans votre processus. Je vous encourage à surveiller les prochains événements du Centre et à y participer :

- Webinaire :
 - Réduire les risques d'exploitation et d'abus sexuels en période de crise, 6 mai 2020, 14 :00 – 15 :00 HAC. Pour vous inscrire, cliquer ici bit.ly/Digna-MCIC-fr
- Toolkit :
 - Digna est sur le point de publier, en mai prochain, un guide d'outils et d'exemples de formulaires, de publicités, etc., pour vous accompagner dans la mise en place des meilleures pratiques en PSEA. Visitez-vous régulièrement pour ne rien manquer.

Digna est là pour vous soutenir. N'hésitez pas à nous contacter à l'adresse Digna.info@ccic.ca.

Ensemble, collaborant du Canada et de partout ailleurs : nous pouvons faire mieux, nous pouvons être **Digna!**



Brigitte Demers (elle, she, her)
Coordonnatrice Digna
Conseil canadien pour la coopération internationale (CCCI) |
bdemers@ccic.ca | Digna.info@ccic.ca | Cell.: 819-328-2820